

## LA MONTAGNE DU RIOU BOURDOU

1 Soirée, 1 nuit, 1 jour,



Le Riou Bourdoux (coté ubayen du massif du Parpaillon) était le plus redoutable torrent de l'Ubaye. Contre ses crues dévastatrices, il fut décidé de réaliser les plus importants ouvrages d'Europe. Au prix de 1264 barrages de pierres sèches et de 40 seuils de rupture de pente, les ravines d'altitude furent maîtrisées, les boues fixées, engazonnement, plantation d'arbres, torrent calibré et cône de déjection stabilisé. Cet aménagement aura nécessité près de trente ans de travail ! En passant la nuit au refuge de la Pare, nous vous proposons une façon inédite de vous imprégner de ce massif montagneux terre de transhumance, fait de flysch helminthoïde, et de vues exceptionnelles sur les Alpes du Sud.

**LIEU :** Forêt et montagne du Riou Bourdou

**DATE :** du 23 aout au 24 AOUT 2020

**DURÉE :** 1 Soirée/1 nuit / 1 jour

**TARIF :** 120 € / personne

**ACCOMPAGNATEUR :** Claudie ARECHAVALETA 06 62 13 02 51

**MAIL :** [sejours.atlas@gmail.com](mailto:sejours.atlas@gmail.com)

**TEL :** 06 89 24 81 15

**NIVEAU :** Niveau 2/3- marcheur pouvant effectuer entre 300 et 800 m de dénivelé à la montée, sur sentier  
*A partir de 7 ans*

**HÉBERGEMENT :** refuge de la Pare, en dortoir, altitude 1832m (Lits à étage)

**GROUPE :** 6 personnes

**PORTAGE :** vous portez vos affaires pour 2 jours, avec pique-nique du lendemain, et eau

**DEPART :** Parking de la MAISON FORESTIERE DES DALIS 1670m

**CARTOGRAPHIE :** IGN TOP 25 3538 ET

**TARIF :** 120 € /personne

### Le prix comprend

- L'hébergement tel que décrit dans le programme
- L'encadrement par un accompagnateur diplômé ou breveté d'état
- La pension complète du premier soir au pique-nique du lendemain
- Le prêt d'un sac à viande (la gardienne propose des couvertures qui sont aérées)

ATLAS - Association Tourisme Loisirs des Alpes du Sud

Adresse postale : chez Anne CLEMENT - Rue Rouget de l'Isle - 05600 MONT DAUPHIN

<https://www.voyageurs-des-alpes.fr/> Mail [sejours.atlas@gmail.com](mailto:sejours.atlas@gmail.com)

N° Siret 810 254 052 000 22

### Le prix ne comprend pas

- Les boissons et les dépenses personnelles
- Le transport A/R entre votre domicile et le lieu de départ de la randonnée
- Les assurances annulation et rapatriement

Tout ce qui n'est pas mentionné dans la rubrique « le prix comprend »

## Programme du Séjour

### JOUR 1 Parking de la MAISON FORESTIERE DES DALIS 1670m à 17h00

Nous rejoignons le refuge de la Pare soit par une piste forestière soit par un sentier

Dénivelé montée : 170m : temps de marche 1h00

### JOUR 2 Refuge de la Pare 1832m – Col de la Pare 2655m –

Montée par un très beau sentier jusqu'au Chemin Horizontale, puis jusqu'au col de la Pare dominant d'un côté le vallon de la Pare vers la route du Parpaillon, et de l'autre les Seolanes et les montagnes du Mercantour Nord/Ouest

Retour par le refuge.

Dénivelé montée : 823m - descente : 1205m

*Ce programme est susceptible d'être modifié à tout moment par le professionnel encadrant en fonction des conditions climatiques, des aptitudes physiques et techniques des participants et la disponibilité des hébergements. En dernier ressort il reste seul juge du programme.*

## Rendez-vous et Accès



**Rendez-vous : Parking de la MAISON FORESTIERE DES DALIS 1670m**  
Avant Barcelonnette sur la D900 en venant de Savine le Lac ou de Gap, au niveau de l'aérodrome, prendre à gauche direction « Refuge de la Pare », « La Frache », puis à la bifurcation avec « La Frache » et « les Clots », prendre direction maison forestière des Dalis, passer le parking de Treou, et continuer la route forestière jusqu'à la barrière du parking des Dali

ATLAS - Association Tourisme Loisirs des Alpes du Sud

Adresse postale : chez Anne CLEMENT - Rue Rouget de l'Isle - 05600 MONT DAUPHIN

<https://www.voyageurs-des-alpes.fr/> Mail [sejours.atlas@gmail.com](mailto:sejours.atlas@gmail.com)

N° Siret 810 254 052 000 22

## L'équipement

- Sac à dos 30 ou 40 L,
- Bâtons de marche (conseillé)
- Chaussures de randonnée de préférence montantes et imperméables, ou baskets crantées
- 1 short et 1 pantalon
- 1 Tee-shirts manches courtes, léger et respirant pour permettre l'évacuation de la transpiration.
- 1 Couche intermédiaire pour apporter de la chaleur type fibre polaire.
- 1 Veste imperméable type Goretex idéale pour protéger du vent, poncho anti pluie
- Lunette de soleil classe 3 ou 4. Crème solaire,
- Chapeau, bandeau,
- Gourde 1,5 L
- Pharmacie personnelle, crème solaire,
- Vos traitements médicaux avec ordonnance
- 1 sac à viande ou duvet léger (les refuges sont équipés de couvertures)
- Trousse de toilettes succincte (1 brosse à dent, 1 savon, 1 serviettes de toilettes petit format)
- Des encas type fruits secs, barres de céréales
- 1 petite lampe de poche ou frontale,
- 1 couteau et 1 fourchette, 1 gobelet, **1 petite boîte (pour le pique-nique du lendemain)**
- 1 change de sous-vêtements, papier toilette
- Papiers d'identité + argent et CB + carte vitale
- Votre contrat d'assistance et une attestation d'assurance valable en montagne

**Pour votre confort et de votre sécurité, partez bien équipés.  
Nous sommes à votre disposition pour vous conseiller dans vos choix de vêtements, sac à dos, chaussures.....**



## Formalité

- Passeport (pour séjour étranger) ou carte d'identité en cours de validité.
- RC : Chaque participant doit être couvert en Responsabilité civile (dans le cadre d'une activité randonnée à titre de loisirs)
- L'assurance rapatriement est obligatoire. Une assurance annulation est fortement conseillée. Si vous n'en possédez pas, A.T.L.A.S. vous propose un contrat Europe Assistance comprenant l'assistance/rapatriement, l'assurance annulation et interruption du séjour et bagages et effets personnels. (voir rubrique assurance et annulation)
- Pensez à demander votre carte européenne d'assurance maladie (CEAM, pour un séjour dans un pays de l'U.E.

## Assurance et Annulation

Nous ne saurions nous substituer à la responsabilité civile individuelle de chacun. Il est donc indispensable de posséder une Responsabilité Civile pour participer à nos séjours et voyages. De même, il est fortement conseillé de posséder une assurance couvrant les frais d'annulation - perte ou vol de bagages et interruption de voyage. Mais il est obligatoire d'être couvert en assistance rapatriement - secours et recherche pour participer à nos séjours et voyages ; Il appartient au participant de vérifier, avant son inscription, les risques pour lesquels il est déjà couvert. Chaque participant a la possibilité de souscrire un contrat d'assurance auprès d'ATLAS comprenant deux options :

### **CONTRATS ASSURANCES**

**Assistance rapatriement - frais de secours : 1 %** du prix du séjour

**Annulation + bagages : 2, 8 %** du prix du séjour

Extrait de nos contrats d'assurances à consulter sur notre site internet. Aucune modification ne sera possible une fois l'assurance souscrite. Si le participant ne désire pas souscrire à notre assurance rapatriement - secours et recherche, nous lui demanderons de nous communiquer une attestation de sa propre assurance précisant le montant maximum de couverture pour les frais d'évacuation

### **LITIGES**

Toute réclamation, sauf cas de force majeure, relative au voyage doit être adressée par lettre recommandée ou e-mail avec accusé de réception dans un délai d'un mois après la date du retour. A défaut de réponse satisfaisante dans les 60 jours suivant votre courrier, vous pouvez saisir le médiateur du tourisme et du voyage sur le site : [www.mtv.travel](http://www.mtv.travel).